

# Comité de Bassin

Le 20 Décembre 2007

## Partenaires techniques et financiers

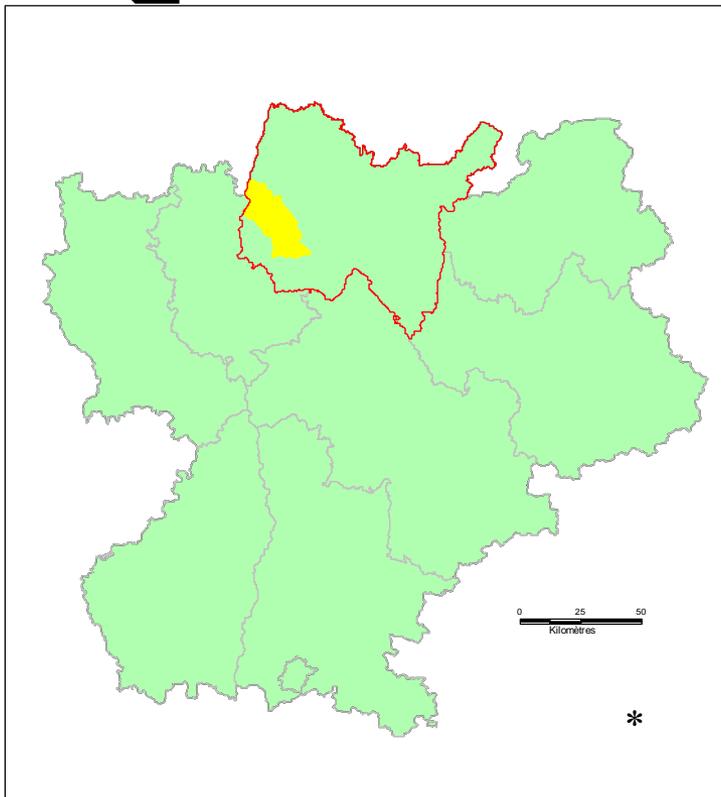
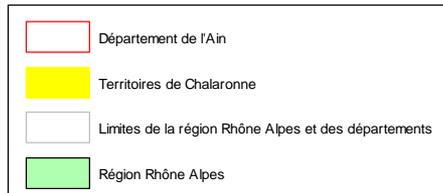
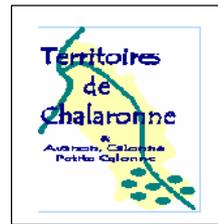
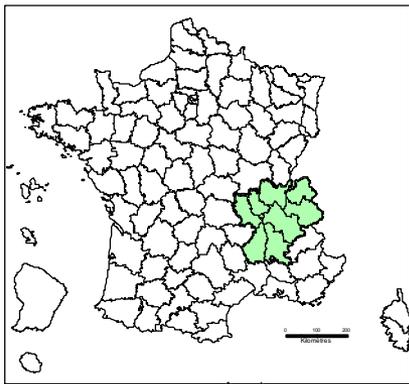


## Partenaires techniques



# Localisation géographique

- Région Rhône Alpes
- Département de l'Ain
- Au Sud Ouest de Bourg en Bresse
- Nord de Lyon
- Principales communes : Villars les Dombes, Châtillon sur Chalaronne, Saint Didier, Thoissey
- 29 000 habitants
- Axes de communication (RN 83, Axes SNCF Lyon Bourg + TGV Macon Genève)



Copyright IGN BD Cartho source : BD Cartho, SIG SWTC, Juillet 2007

# Les Territoires de Chalaronne



- 416 km<sup>2</sup>
- 6 affluents rive gauche de la Saône
- + de 100 km de rivière
- 397 étangs
- 353 km de fossés
- 35 communes



# Le Contrat de Rivière

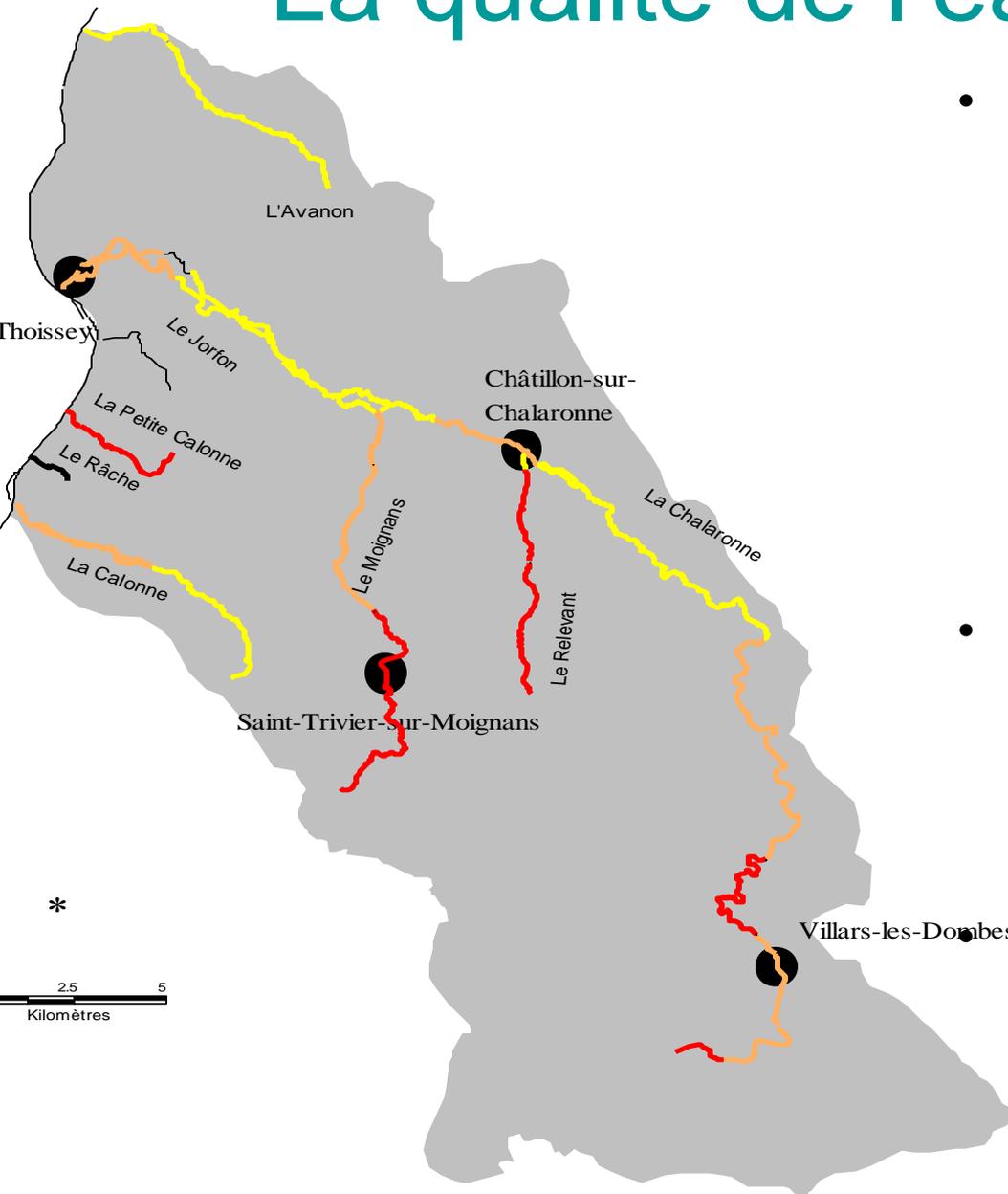
Les actions inscrites au Contrat de Rivière sont classées en trois volets principaux :

**Volet A : Amélioration de la qualité des eaux**

**Volet B : Préservation et restauration de la qualité physique et écologique des milieux aquatiques / Valorisation des milieux aquatiques / Protection contre les inondations**

**Volet C : Coordination, animation, suivi et bilan du Contrat de Rivière**

# La qualité de l'eau superficielle



- **État des lieux**
  - Mauvaise qualité des eaux dès les têtes de bassin de la Chalaronne, du Moignans et du Relevant (paramètres déclassant : MO, MA, NO<sub>3</sub>, MP, pds Phyto)
  - Qualité des eaux de la Calonne, de l'Avanon et de la Petite Calonne moyenne à mauvaise (paramètres déclassant: NO<sub>3</sub>, MP, MES)
- **Causes diverses**
  - Faibles débits d'étiages
  - Apports domestiques
  - Apports ponctuels industriels
  - Apports ponctuels et diffus agricoles
- **Objectifs**
  - Reconquérir la qualité de l'eau et atteindre une qualité moyenne à l'amont et bonne à l'aval de la Chalaronne, sur la Calonne et l'Avanon d'ici 2021



# Actions Phares

## Réhabilitation des Assainissements non collectif (ANC)

### Contexte

- 1<sup>er</sup> Contrat de rivière en RA avec actions de réhabilitation d' ANC
- 4 communautés de communes et 5 communes concernées
- De nombreux assainissements hors normes ou dysfonctionnant

### Actions

- 8 459 K€ de réhabilitations prévues par les CC dans l'hypothèse où tout est réhabilité
- 845.9 K€ apportés par la Région Rhône Alpes si MO publique
- Part agence restant à définir

### Problèmes de mise en œuvre

- les élus sont frileux vis-à-vis de la MO publique de la réhabilitation des ANC
- Pb d'intervention différente selon AE ou Région : l'AE propose la MO publique ou la MO privé avec versement des subventions par mandatement



# Actions Phares

**Site pilote de lutte contre les pollutions par les produits phytosanitaires agricoles et de lutte contre l'érosion**

**Montage du programme des MAET à l'échelle du BV**

## Contexte

- Une pollution diffuse des rivières du territoire par les produits phytosanitaires
- Une érosion des sols importante et un colmatage important du fond du lit de la Chalaronne

## Solution

- Mise en place d'un site pilote sur lequel il sera proposé aux agriculteurs de diminuer la pression phytosanitaire, limiter les transferts de pesticides vers l'aval et d'éviter l'érosion des sols ou de stocker les produits de l'érosion avant qu'ils n'arrivent à la rivière
- Montage du projet de MAET et animation à l'échelle du bassin versant
  - 3 campagnes de contractualisation de MAET par les agriculteurs : 2008 -2009 -2010 soit des contrats MAET allant jusqu'en mai 2015 (coût total du programme : 598 765 €)
  - Contrat signé entre les agriculteurs, l'Europe et l'État ou la Région
  - Proposition : financement d'une campagne de contractualisation par la région soit 90 000 euros sur les 7 années du contrat de rivière.

# Qualité écologique du milieu



## •État

- Ripisylve peu entretenue
- Nombreux embâcles au droit d'ouvrages d'arts
- Alternance de faciès fortement impactés par la présence de nombreux seuils
- Qualité piscicole moyenne sauf dans les secteurs à dynamique naturelle où elle est bonne voire très bonne
- Espèces piscicoles fortement influencées par celles présentes dans les étangs (carpes, carassins, poissons chats..)

## •Causes

- Pas ou peu d'entretien des bords de rivières
- Mauvaise qualité de l'eau

## •Objectif

Améliorer ou préserver la qualité écologique des milieux

# Qualité du milieu physique



## •État

- Rivière très aménagée (dérivation, ouvrages, recalibrage)
- Les retenues se sont remplies de sédiments entre 1996 et 2006
- Fort colmatage du fond du lit des rivières
- Érosions nombreuses mais touchent peu d'ouvrages d'arts ou de routes

## •Causes

- Érosion importante des sols
- Modification occupation du sol
- Défaut d'entretien de la ripisylve

## •Objectif

Améliorer ou préserver la qualité physique des milieux



## Diversification des habitats aux Oures

### Contexte

- Seuil en poteau électrique
- Peu de ripisylve et un effet plan d'eau
- Milieu eutrophisé

### Solution

- Enlever le seuil
- Diminuer la largeur d'écoulement à l'étiage
- Recréer des écoulements et des habitats diversifiés (épis, petits seuils, lits emboîtés ...)

# Actions Phares

## Consolidation des berges de l'étang de Vannans

### Contexte

- Digue étang de Vannans = berge de la Chalaronne
- Matériaux de la berge sensibles à l'érosion
- Berges très érodées, l'étang menace de se vider dans la Chalaronne

### Solution

- Mise en place d'une protection de berge sur un linéaire de 150 ml

# Gestion quantitative : crues et étiages



Crue de la Chalaronne Avril 2005 à St Etienne/Chalaronne



Étiage de la Chalaronne à sa source sept 2003

- **Etat**

- Pour des crues  $< Q_{10}$ , zones inondables proches ou dans zones habitées (jardins, camping...) et dans zones agricoles mais seulement 5 habitations inondées
- Pour des crues  $= Q_{100}$ , niveaux de risques importants pour Villars, Châtillon, Saint Etienne, Saint Didier, Thoisse et Guéreins
- Très faibles débits d'étiages en particulier sur l'amont (QMNA5 souvent inférieur au 10<sup>ième</sup> du module)

- **Causes**

- Constructions anciennes en zones inondables
- Modifications des tracés en plan de la rivière
- Pas d'alimentation en eau par les étangs en été
- Problème de répartition de débits au droit des barrages de dérivation

- **Objectifs**

- Gérer le risque inondation
- Réduire les pressions à l'étiage



## Automatisation du barrage de Tallard

### Contexte

- Seuil+ barrage avec vanne hydraulique
- Déviation de 80% du débit dans canal des échudes à l'étiage
- Risque inondation du bourg de St Etienne à l'amont

### Solution

- Automatisation de la vanne et fixation d'un débit minimum biologique
- Consolidation de la berge amont afin d'éviter la déviation complète à terme de la Chalaronne dans les Echudes (102 000 €)

# Actions Phares

## Plan de restauration du réseau secondaire (Dombes)

### Contexte

- Déficit d'alimentation en eau des étangs et de la Chalaronne amont
- Fossés non entretenus

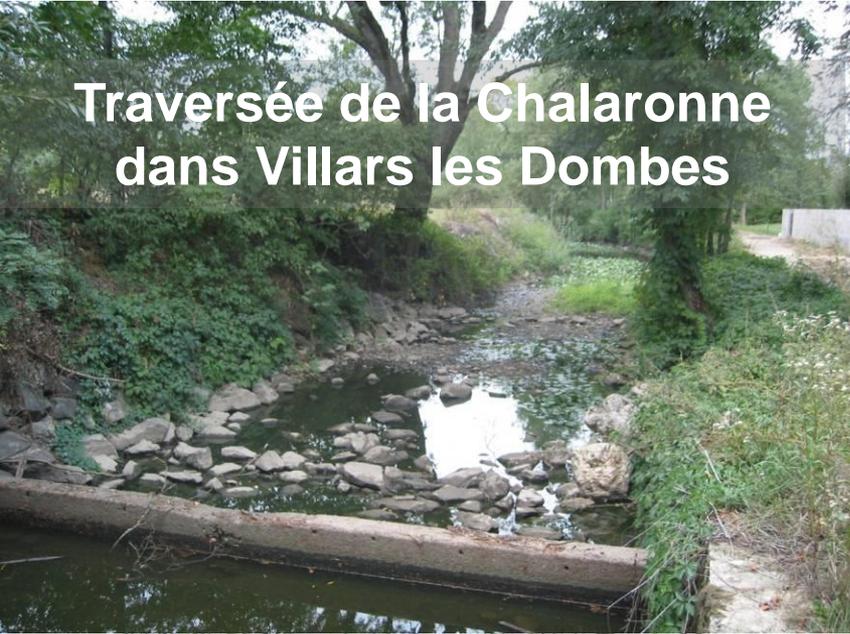
### Solution

- Mise en place d'un plan de restauration des fossés de la Dombes (275 000 €)



# Attrait des milieux aquatiques

Traversée de la Chalaronne  
dans Villars les Dombes

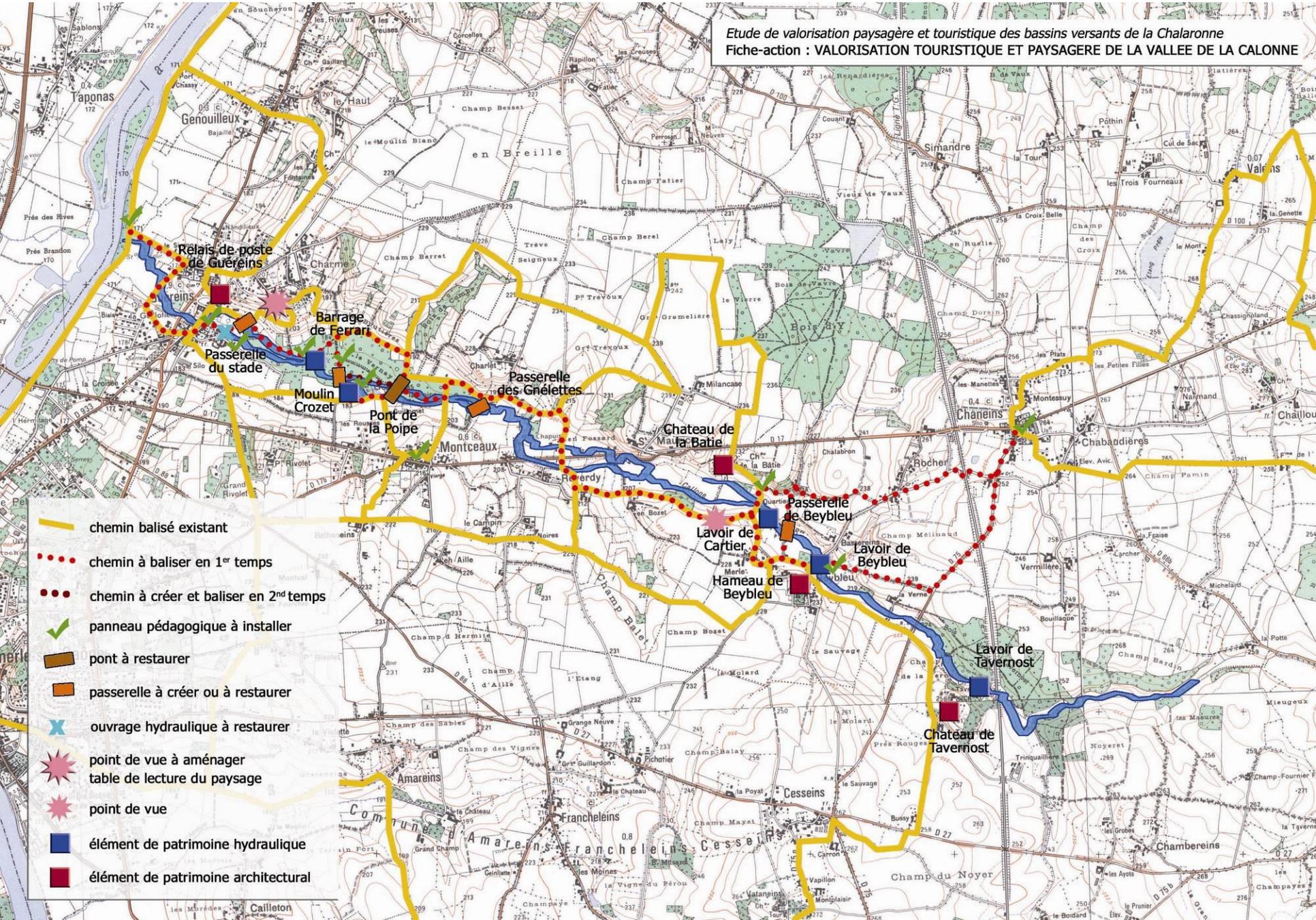


Empellement des  
Sires sur l'Avanon

- **État**
  - Des centres Bourgs peu attractifs
  - Peu de zones de loisirs aménagées en bordure de rivière
  - Peu ou pas de fréquentation des bords de rivière hormis celle des pêcheurs
  - Des cours d'eau qui ont plutôt une image de rivières dégradées
  - Un patrimoine bâti lié à l'eau laissé à l'abandon
- **Causes**
  - Des berges en béton dans les centres bourgs
  - Pas de mise en valeur ni de la rivière ni du vieux patrimoine bâti
  - Des rivières peu entretenues
- **Objectifs**
  - Mettre en valeur les milieux aquatiques

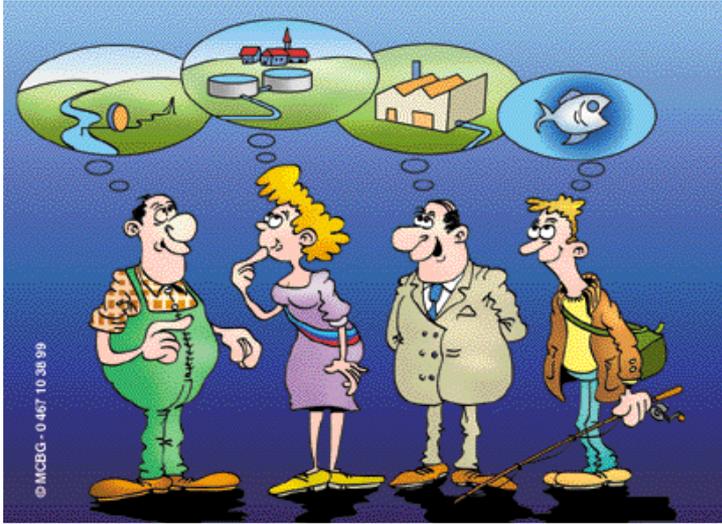
# Action Phare

Etude de valorisation paysagère et touristique des bassins versants de la Chalaronne  
Fiche-action : VALORISATION TOURISTIQUE ET PAYSAGERE DE LA VALLEE DE LA CALONNE



- chemin balisé existant
- chemin à baliser en 1<sup>er</sup> temps
- chemin à créer et baliser en 2<sup>nd</sup> temps
- panneau pédagogique à installer
- pont à restaurer
- passerelle à créer ou à restaurer
- ouvrage hydraulique à restaurer
- point de vue à aménager
- table de lecture du paysage
- point de vue
- élément de patrimoine hydraulique
- élément de patrimoine architectural

# Animation communication et sensibilisation



- **État**
  - 1 poste de chargé de mission
  - 1 poste d'animateur agricole
  - 1 poste de secrétaire à ½ temps
  - 1 Journal de la Chalaronne, des Calonnes et de l'Avanon par an.
  - Pas de sensibilisation des scolaires, du grand public
  - Peu de sensibilisation des élus si ce n'est dans les réunions officielles

- **Objectifs**
  - Se doter des moyens nécessaires pour animer, évaluer, suivre le contrat de rivière et communiquer

**Entretien des Boisements de berge**

Depuis 2003, notre charge de mission a effectué un parcours médiatique des cours d'eau de territoire. Il en ressort que les habitants des berges espèrent voir les plus nombreuses améliorations. Les communes impliquées ont bien conscience de leur rôle et de leur responsabilité dans la préservation de la qualité de leur territoire, limiter la formation d'embâcles, limiter l'érosion des berges.

**Qui est responsable de l'entretien des berges ?**

Si ce n'est le cadre rural, l'entretien des berges et de la rive est de la responsabilité et du devoir de propriété riverain par rapport à son terrain. Cependant, une réglementation en matière d'eau est rigoureuse par la loi pêche et la loi sur l'eau. Les propriétaires ne peuvent pas jeter de débris dans l'eau, l'entretien de la pêche et de la rive de l'eau respectivement encadrés par le Code de l'agriculture et de la pêche (CCAP) et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Pêche (DDAF). Souvent, l'Agence locale de l'eau (ALE) des berges peut vous faire une animation préalable lors de vos travaux et discuter dans le lit de la rivière.

**Une collectivité qui se soumette de plus en plus aux devoirs du riverain**

Les collectivités sont de plus en plus conscientes à l'attention de protéger certaines d'ententes de territoire (notamment des berges, des basses, des berges, etc.) et de la préservation de leur territoire et de leur patrimoine. Elles ont conscience de leur rôle et de leur responsabilité dans la préservation de la qualité de leur territoire, limiter la formation d'embâcles, limiter l'érosion des berges. Elles ont conscience de leur rôle et de leur responsabilité dans la préservation de la qualité de leur territoire, limiter la formation d'embâcles, limiter l'érosion des berges.

**En bref...**

39 Monsieur Bernard Ribot, Maire de Sathonay, a démissionné de son poste de 1er vice-Président et a été remplacé par Monsieur Eric THOMASSEN, adjoint au maire de Sathonay.

39 Les élus de notre territoire ont réalisé deux visites de nos basses concernées. La première a permis de mieux connaître le terrain et de mieux connaître le fonctionnement des berges de l'Avanon et de la Chalaronne de sa source à Châlonnay-Chalaronne. La seconde a permis de mieux connaître le terrain de la Chalaronne de Châlonnay-Chalaronne à l'Avanon et les autres cours d'eau de territoire : l'Avanon, le Petit Calonne, le Grand Calonne et la Calonne. Cette seconde a également permis de rencontrer deux agriculteurs du territoire qui ont bien conscience de leur rôle et de leur responsabilité dans la préservation de la qualité de leur territoire, limiter la formation d'embâcles, limiter l'érosion des berges.

**J'apprends le vocabulaire de ma rivière**

PAROLES PROFESSIONNELLES : Pédocène qui regroupe les produits chimiques de forte action utilisés insecticides, produits herbicides, et produits fongicides.

PAROLES D'USAGES : Pédocène qui regroupe les produits chimiques de forte action utilisés insecticides, produits herbicides, et produits fongicides.

PAROLES D'USAGES : Pédocène qui regroupe les produits chimiques de forte action utilisés insecticides, produits herbicides, et produits fongicides.

PAROLES D'USAGES : Pédocène qui regroupe les produits chimiques de forte action utilisés insecticides, produits herbicides, et produits fongicides.

## Objectif

## Sous-objectifs

## Actions proposées

Se doter des moyens nécessaires pour animer, évaluer et communiquer

Renforcer l'équipe syndicale

Création d'un poste de technicien rivière

Reconduction des postes de chargé de mission, de secrétaire et d'animateur agricole

Poursuite de la publication du Journal de la Chalaronne

Edition de nouveaux documents sur des thématiques précises et à destination des élus

Mettre en place un plan de sensibilisation et de communication

Proposer des animations « milieux aquatiques » à destination des scolaires et du grand public

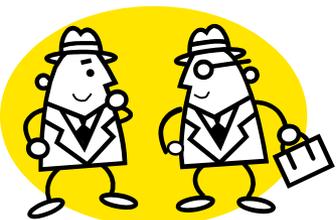
Poursuivre la concertation avec les autres procédures d'aménagement du territoire



Mettre en place un suivi et évaluation du contrat

Mise en place d'un réseau de suivi opérationnel

Etude bilan et perspectives du contrat de rivière





# Bilan financier du contrat

	<b>Agence de l'eau</b>	<b>Région Rhône Alpes</b>	<b>Département de l'Ain</b>	<b>Etat</b>	<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Total</b>
Volet A	490 740 €	1 250 018 €	1 739 864 €	- €	12 700 742 €	16 181 364 €
	3,03%	7,73%	10,75%	0,00%	78,49%	100,00%
Volet B	1 042 592 €	992 916 €	511 592 €	825 €	1 385 036 €	3 932 961 €
	26,51%	25,25%	13,01%	0,02%	35,22%	100,00%
Volet C	707 924 €	359 112 €	85 000 €	- €	276 668 €	1 428 704 €
	50%	25%	6%	0%	19%	100%
Total	2 241 256 €	2 602 046 €	2 336 456 €	825 €	14 362 446 €	21 543 029 €
	10,40%	12,08%	10,85%	0,00%	66,67%	100,00%



Merci de votre attention